



Je voudrais consulter mon casié

Par **Prime**, le **01/02/2010 à 01:35**

Bonjour,j'ai un casié judiciaire depuis maintenant bientôt 5 ans ! rnagression avec arme blanche ! rnje voudrais savoir comment le consulter ! et savoir surtout quand est ce qu'il seras complement effacer ! parce qu'il me pose beaucoup de probleme ! j'amerai rentré dans la police,gendarmerie ou armée mais sa m'es impossible .rnMerci d'avance pour se qui pourrais me répondre sans me raconté de bétise !

Par **frog**, le **01/02/2010 à 02:51**

Salut,rnPour ce qui est du recrutement police et gendarmerie, je suis au regret de t'annoncer que tes chances de réussite sont nulles.rnrnTu fais une faute d'orthographe à chaque cinquième mot (67 mots, 15 fautes), et je ne parle même pas de la ponctuation. Aucune des deux institutions précitées ne te prendra avec un tel niveau. Le concours de gardien de la paix présuppose que tu sois titulaire du baccalauréat, et le niveau réel est bien au dessus (bac+2 ou bac+3). Quant à la gendarmerie, le concours comporte une dictée où tu auras vite fait d'être boulé.rnrnQuand bien même ton bulletin n°2 pourra être effacé, tu risques d'échouer à l'enquête de moralité dès qu'on consultera le STIC ou le JUDEX.rnrnLe mieux serait que tu t'orientes vers d'autres professions.

Par **Prime**, le **01/02/2010 à 12:18**

Merci pour toutes ces précisions . rnJ'aimerai quand même savoir quand est ce que le casié sera effacé .